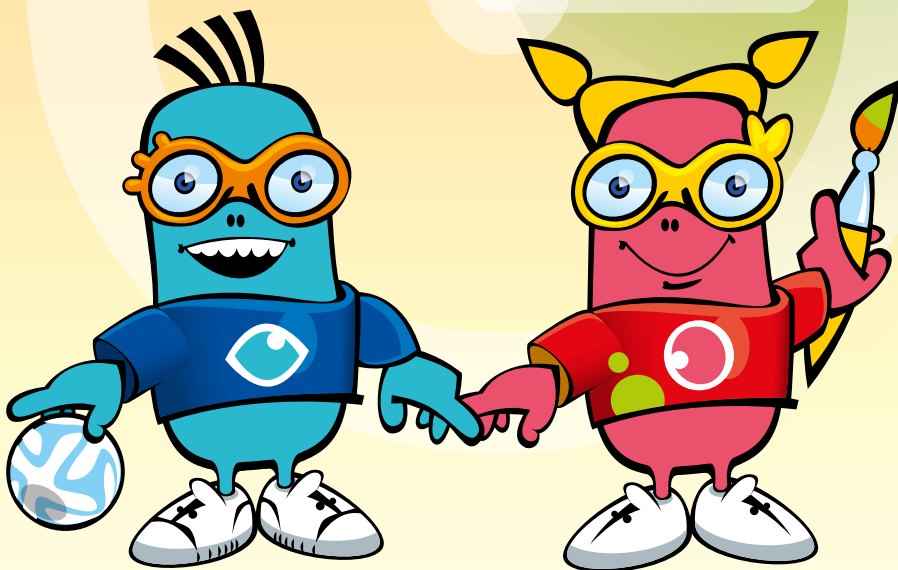


Consultation

Vendredi 15 décembre
Donnez votre avis !



Les **TAP !**
c'est **TOP !**

Déclaration de tous les groupes politiques du Conseil municipal

En 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, nous avons mis en place des TAP qui ont permis de favoriser massivement l'ouverture culturelle et l'épanouissement des enfants. Ce sont en effet 96% des élèves de l'élémentaire qui y participent.

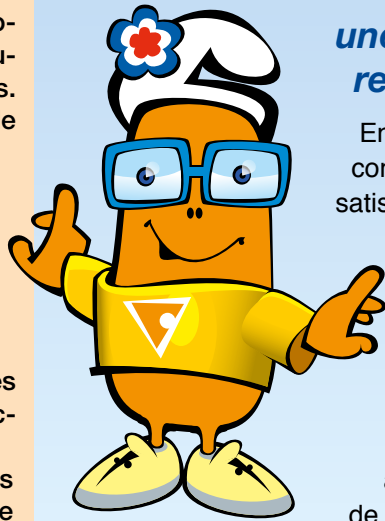
Notre ambition est de lutter contre le déterminisme social qui touche particulièrement les enfants des milieux populaires. Rappelons que l'école française est la plus inégalitaire de l'OCDE.

L'expérience réussie de ces 4 années nous conforte dans la conviction qu'il faut poursuivre le dispositif.

La question d'abandonner les TAP se pose avec la remise en cause de la semaine de 4,5 jours. Le débat est de nouveau ouvert. Les villes qui manquent de moyens pour offrir des activités de qualité aux enfants font le choix de revenir à 4 jours, les autres maintiennent l'organisation actuelle pour réaliser leurs ambitions éducatives.

Nous vous consultons parce que nous sommes tous concernés, enfants, parents, personnels éducatifs, enseignants, mais aussi l'ensemble des administrés de la commune car l'engagement budgétaire en faveur des TAP est conséquent. Comme nous devons faire un choix éclairé et assumé collectivement, nous avons choisi de vous consulter. **L'ensemble des composantes du Conseil municipal** est convaincu que le maintien de ces activités et de la semaine de 4,5 jours sont indispensables pour tous les enfants. Elles s'engagent néanmoins à suivre la décision qui sera majoritaire.

Les TAP, ce sont...



une qualité d'activités reconnue

En juin, nous avons réalisé une première consultation pour connaître le niveau de satisfaction des familles et des enfants sur les TAP. 1 500 avis ont été recueillis.

82 % sont satisfaits. La majorité met en avant le caractère ludique et la qualité du contenu des TAP. Les enfants plébiscitent les parcours sportifs et culturels.

Nous avons la chance à Gennevilliers de bénéficier de structures, d'équipements, de professionnels qui offrent des activités et des interventions culturelles, artistiques, scientifiques, sportives de très haute qualité. Nous avons su construire des parcours à fort apport éducatif, qui enrichissent intellectuellement et humainement chacun-e. Les équipes sont des binômes composés d'animateurs et de professionnels culturels, sportifs ou scientifiques qui sont investis dans leurs missions pour répondre à nos ambitions éducatives.

Des activités gratuites et pour tous

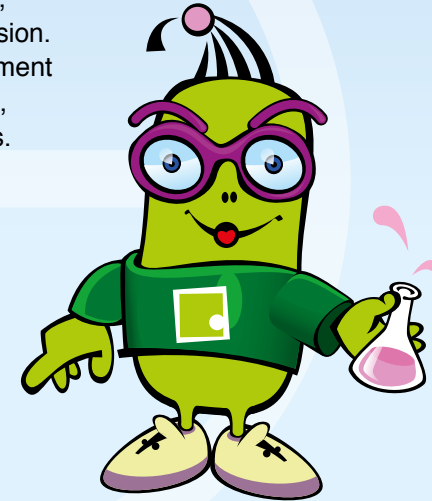
Aujourd'hui, 96 % des enfants fréquentent ces TAP qui sont gratuits. S'ils sont supprimés, ce sera un retour en arrière, car nous perdrons le caractère massif de l'activité éducative. En effet, les activités extrascolaires dans les équipements municipaux ne s'adresseront, comme par le passé, qu'aux seuls enfants que les parents auront inscrits. À nouveau, un nombre trop important d'enfants n'auront plus d'activités culturelles, sportives, artistiques. Et tous perdront la diversité des activités qui est une spécificité des TAP genevoillaises. L'impact de nos politiques en faveur de l'épanouissement sera moindre, alors que

nous luttons contre cette rupture d'égalité d'accès aux loisirs, à la culture, aux sports.

Fatigue et rythme scolaire ?

Oui, la fatigue existe chez les enfants, chez les adultes. Est-ce pour autant la semaine d'école organisée sur 5 jours qui en est la cause ? En réalité, le rythme scolaire n'est pas construit pour l'enfant. C'est la conséquence de l'organisation du monde des adultes avec ses contraintes. Est-il pertinent de continuer à en faire une variable d'ajustement, sans prendre en considération que c'est le matin que l'enfant apprend le mieux ? Nous savons d'ailleurs que, quand il n'y avait pas d'école le mercredi, un grand nombre d'enfants se levaient tout de même pour aller au centre de loisirs, au sport ou regarder la télévision.

Si on souhaite sérieusement ouvrir ce débat sur la fatigue, il faut observer d'autres pays. Nous apprenons alors que les écoliers français ont une semaine d'école très dense parce qu'ils ont un nombre de jours de vacances bien plus élevé qu'ailleurs. Faire plus d'heures en moins de temps est forcément source de fatigue.



Elargir les TAP à l'école maternelle

Compte-tenu que la Directrice Académique impose à la Ville d'avoir la même organisation de la semaine en élémentaire et en maternelle, nous travaillons pour la rentrée 2018, à la mise en place des ateliers TAP maternels qui seront adaptés à cette classe d'âge, notamment en respectant les temps de repos des enfants.

Les formes seront ludiques. Les temps seront courts et l'on distinguera les enfants de Toute Petite Section/Petite Section des enfants de Moyenne Section/Grande Section.

Les grandes pistes de travail sont les langues, l'expression, la motricité.

La consultation, comment ça se passe ?

Quand ?

Le vendredi **15 décembre**, de 7h30 à 19h30.

Qui ?

- La Communauté éducative constituée des parents, des enseignants des écoles primaires, des agents municipaux intervenant auprès des enfants (premier collège).
- Les Gennevois, inscrits sur les listes électorales (second collège).

Où ?

Le premier collège dans les 27 écoles de la Ville.

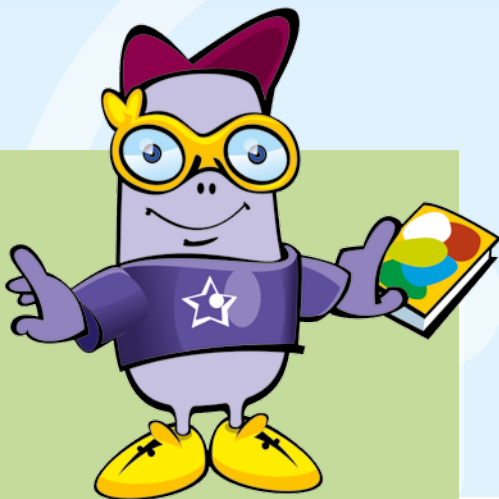
Le second collège, en Mairie et dans les centres sociaux Aimé-Césaire et Espace des Grésillons.

Comment ?

En se rendant dans votre bureau de vote ou par correspondance.

Vous allez recevoir le matériel de vote nominativement, chez vous.

Comme la Directrice académique de l'Éducation nationale impose que l'organisation de la semaine soit la même en élémentaire et en maternelle, nous sommes contraints de présenter les deux propositions suivantes :



1^{er} bulletin

Je suis favorable au maintien de 5 matinées d'école avec des TAP pour les élèves en élémentaire et en maternelle.

Ecole :
comme aujourd'hui, lundi, mardi, mercredi (matin), jeudi, vendredi.

2^e bulletin :

Je suis favorable à la répartition du temps scolaire sur 4 jours ce qui entraîne la suppression des TAP.

Ecole :
lundi, mardi, jeudi, vendredi.

ou